

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 13 MARS 2025

DE 15 H 00 à 17 H 00

DELIBERATION N° 2025 – 10

Objet : Délibération sur le Défi Covoiturage.

Sont présents :

Mr Christophe COULON (avec le pouvoir de Claude HEGO), Mr Franck DHERSIN (avec le pouvoir de Eric DONNAY), Arnaud DE RIGNÉ, Mr Adrien NAVE , Mr Julien POIX, Mme Héroïse DHALLUIN, Mr Sébastien LEPRETRE (avec le pouvoir de Laurent DUPORGE), Mr Christophe GRAS (avec le pouvoir de Jacques RICHIR), Mr Alexandre GARCIN, Mr Grégory BARTHOLOMEUS (avec le pouvoir de Joel DUQUENOY), Mme Françoise ROSSIGNOL (avec le pouvoir de Frédéric LETURQUE), Mr Christian FOURCROY (avec le pouvoir de Jean Christophe LORIC), Mme Marjorie GOSSELET (avec le pouvoir de Philippe MIGNONET), Dominique FERNANDE (avec le Pouvoir de Christophe PILCH), Mr Loïc LALYS (avec le pouvoir de Julien QUENNESSON), Mme Gaëlle VAUDÉ (avec le pouvoir d'Amel GACQUERRE), Mr Pascal DEMONT (avec le pouvoir de Maxime CABAYE), Mme Patricia ADMONT (avec le pouvoir de Grégoire FRANCKE), Mme Véronique THIÉBAUT (avec le pouvoir de Gaston CALLEWAERT), Mr Claude BACHELET (avec le pouvoir de Claude VERGEOT), Mme Marie CIETERS (avec le pouvoir de Benoît WASCAT), Mr Hervé NAGLIK (avec le pouvoir de Virginie CARON DECROIX), Marcel LECLERE.

Sont absents / excusés :

Mr Frédéric LETURQUE, Mr Maxime CABAYE, Mme Mady DORCHIES BRILLON, Mr Eric DONNAY, Mr Jean Michel MICHALAK, Mme Amel GACQUERRE, Mme Paulette JUILIEN PEUVION, Jean - Christophe LORIC, Mr Louis MARCY, Mr Jacques RICHIR, Mr Alexis HOuset, Mr Raphaël CHARPENTIER, Mr Laurent DUPORGE, Mr Christophe PILCH, Mr Bruno CHRETIEN, Mr Guy MARCHANT, Mr Jean-Roger BERRIER, Mr Jean-François MONTAGNE, Mr Claude HEGO, Mr Julien QUENNESSON, Mr Philippe MIGNONET, Mr Arnaud BEAUQUEL, Mr Joël DUQUENOY, Gaston CALLEWAERT, Mr Nicolas SIEGLER, Mme Laurence CHARPENTIER, Mr Etienne PERIN, Christian LEROY, Vincent LACHERÉ, Mr Michel SEROUX, Mr Claude VERGEOT, Mr Grégoire FRANCKE, Mr Jean Claude THOREZ, Mr Benoît WASCAT, Mme Virginie CARON DECROIX, Mr Antony GAUTIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Grégory BARTHOLOMEUS.

Votes Pour : UNANIMITE

Ne participent pas au vote : 0

Abstentions : 0

Votes Contre : 0

Le Défi PassPass Covoiturage 1^{er} semestre 2025

Objectifs du défi :

- ✓ Amplifier la pratique du covoiturage dans un contexte de mise en œuvre du plan national de covoiturage,
- ✓ Mobiliser la communauté des covoitureurs déjà inscrits sur PassPass covoiturage,
- ✓ Faire connaître le service à de nouveaux utilisateurs,
- ✓ Augmenter le nombre de validations de covoiturage via nos outils numériques

Déroulement du défi :

- ✓ Le défi aura lieu **du 2 au 6 juin 2025**. Durant cette période, **tous les covoitages réalisés via le service passpass covoiturage seront comptabilisés**, aucune inscription préalable n'est nécessaire.
- ✓ Il s'agit d'un défi individuel, qui s'adresse aux habitants des Hauts-de-France, principalement aux actifs, salariés ou étudiants, pour l'ensemble de leurs trajets qu'il s'agisse de leurs trajets domicile-travail ou de loisirs. Les entreprises qui souhaitent relayer la communication auprès de leurs salariés (notamment les entreprises ayant une communauté sur PassPass covoiturage) pourront bénéficier d'animations sur site.

Règles du jeu – désignation des gagnants :

Pour concourir il faut :

- ✓ S'inscrire ou être inscrit à PassPass Covoiturage
- ✓ Publier un trajet en tant que conducteur et/ou passager
- ✓ Trouver un covoitureur
- ✓ **Valider/Accepter** au moins un trajet sur PassPass Covoiturage pendant une semaine définie au cours du premier semestre 2025.

Les gagnants seront déterminés via le site d'administration de la plate-forme par le prestataire COEXYA, exploitant de la plateforme PassPasscovoiturage.fr et seront récompensés selon trois catégories :

- ✓ **Prix « Covoitureurs d'élite »** : le conducteur OU le passager ayant effectué le plus grand nombre de covoiturage sur la période (2 prix)
- ✓ **Prix « Les Routards »** : le conducteur OU le passager ayant covoituré le plus grand nombre de kilomètres (2 prix)
- ✓ **Prix « Les inséparables »** : l'équipage qui aura réalisé le plus de trajet ensemble (5 ou 7 prix maximum, selon le remplissage de la voiture)
- ✓ **Prix « L'équipe de choc »** : l'équipe avec le plus de covoitureurs dans un véhicule (5 ou 7 prix maximum, selon le remplissage de la voiture)
- ✓ **Prix « Les influenceurs »** : tirage au sort parmi les covoitureurs ayant posté une photo sur les réseaux sociaux
- ✓ **Prix « Les nouveaux talents »** : tirage au sort parmi les participants.

Les lots à gagner sont en cours de détermination, mais un budget spécifique est prévu pour leur achat par notre prestataire Ecov.

Volet financier :

Provision d'une enveloppe de 80 000 euros HT, répartie comme suit :

- ✓ Organisation du défi : 5 000 euros HT
- ✓ Lots : 10 000 euros HT
- ✓ Création graphique : 4 000 euros HT
- ✓ Impression des outils de communication : 1 000 euros HT
- ✓ Communication réseaux sociaux : 10 000 euros HT
- ✓ Communication Voix du Nord et radio : 50 000 euros HT

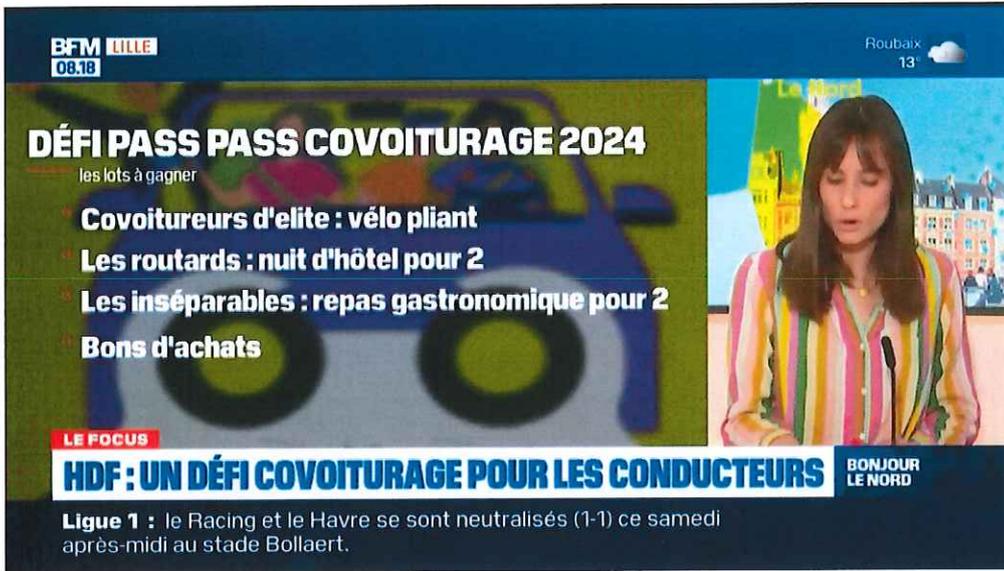
Communication :

Mobilisation au niveau partenarial et institutionnel :

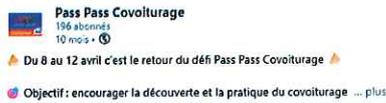
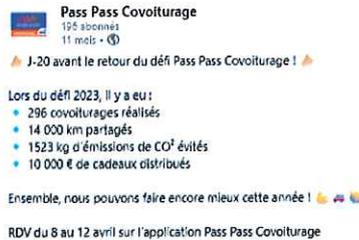
- Afin de faire connaître le défi, nous mobiliserons nos membres, les territoires partenaires, les partenaires institutionnels qui le souhaitent, les référents de communautés PassPass covoiturage, les employeurs, ainsi que les inscrits à PassPass covoiturage.
- Cette mobilisation se fera via l'organisation de webinaires présentant le défi et la mise à disposition d'outils de communication dédiés.

Outils de communication :

- Des outils de communication spécifiques seront réalisés : visuels, affiche, Newsletter...
- Ces visuels seront également utilisés sur nos réseaux sociaux et notre site institutionnel pour évoquer l'événement. Le défi devra également être présenté sur passpasscovoiturage.fr, il faudra pour cela adapter quelques pages du site (page de présentation, règlement du défi...)
- Des animations pourront être réalisées « en présentiel » en amont du défi, notamment pour sensibiliser les salariés. Il s'agira d'intégrer la communication dans les actions que nous portons auprès des entreprises, collectivités et partenaires dans le cadre d'un programme d'animation prévu au marché.
- Des actions de communication et de valorisation du défi a posteriori pourront également être menées, en fonction bien entendu du taux de participation et de l'accord des participants (communication lors de la remise des prix, valorisation des gagnants).



Réseaux sociaux :



Diffusion d'un spot radio à raison de 6 spots par jour pendant 9 jours sur 18 radios